



## Arrêt ascenseur 2 mois

Par **Cania**, le **06/08/2019** à **13:24**

Bonjour,

Notre bailleur social a prévu des travaux de réhabilitation dans notre ascenseur pour une durée supérieure à 2 mois causant un arrêt total de celui ci.

Hors je vis au 7eme et dernier étage, j'ai un enfant de moins de 1 an qui ne marche pas et je rencontre des problèmes de santé type cardiaques me dispensant d'effort physique .

Mon bailleur nous informe que des porteurs peuvent être disponibles sur une plage horaire afin de porter les courses et poussette.

Hors mon bébé n'a aucun mode de garde et il m'est impossible de le garder enfermé durant 2 longs mois car je ne serais pas capable de monter les 7 étages au retour.

Quels sont mes eventuels recours ?

J'ai demandé un échange de logement ultérieurement et demander à ce qu'elle soit prise en compte urgemment compte tenu de ces circonstances. Mon bailleur m'a répondu que ceci ne constituait pas une urgence..

En vous remerciant de votre aide..